



CC Val de Ligne (Siren : 240700617)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Largentière
Arrondissement	Largentière
Département	Ardèche
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	18/12/1997
Date d'effet	01/01/1998

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Robert VIELFAURE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	avenue de la République
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	07110 Largentière
Téléphone	04 75 39 22 68
Fax	04 75 39 28 65
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	6 439
-----------------------------	-------

Densité moyenne	69,42
-----------------	-------

Périmètre

Nombre total de communes membres : 11

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
07	Chassiers (210700589)	1 053
07	Chazeaux (210700621)	122
07	Joannas (210701090)	326
07	Largentière (210701322)	1 834
07	Laurac-en-Vivaraïs (210701348)	997
07	Montréal (210701629)	590
07	Prunet (210701876)	138
07	Rocher (210701934)	283
07	Sanilhac (210703070)	461
07	Tauriers (210703187)	188
07	Uzer (210703278)	447

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 23

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Autres actions environnementales
<i>Gestion équilibrée des cours d'eau</i>
Sanitaires et social
- Aide sociale facultative
- Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)
Politique de la ville
- Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale
<i>"Politique de la ville : élaboration du diagnostic de territoire et définition d'orientations pour le développement économique, social et urbain du territoire intercommunal et de son bourg-centre à travers la procédure appel à manifestation d'intérêt "Centre bourg" ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain et de développement local visant à la rénovation urbaine, à la réduction des inégalités sociales et au rééquilibrage territorial."</i>
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique
<i>Création, aménagement et gestion d'une zone d'activités économiques d'intérêt communautaire au quartier du Ginestet sur la commune de LARGENTIERE</i>
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

Mise en oeuvre des actions du projet territorial de développement du Val de Ligne visant à promouvoir le développement économique communautaire. Assurer la promotion de l'économie touristique du territoire par informations, publications et Office du Tourisme déjà en place, pour faire mieux connaître le Patrimoine, les sites naturels de même que les aménagements ou établissements touristiques (Campings-hôtels-restaurants-gîtes-lieux de baignade et autres équipements ou activités).

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

Gestion d'un centre d'accueil d'activités sportives situé à la Prade à Largentière

- Activités péri-scolaires

Ajout de la mention : "compétence périscolaire liée au mercredi après-midi dans le cadre du nouveau rythme scolaire" dans le paragraphe C-compétences facultatives / 3-actions sociales d'intérêt communautaire / 3.1 Petite enfance-jeunesse extra scolaire des statuts de la CC Val de Ligne

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Ajout du point 1.5 dans le groupe de compétence obligatoire 1-Aménagement de l'espace communautaire selon la rédaction suivante : 1.5 : élaboration, suivi et révision du SCOT (Schéma de cohérence territoriale)

- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Etudes et programmation

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Protection contre l'incendie : débroussaillage des voies publiques communales des communes membres.

Développement touristique

- Tourisme

- Assurer la promotion de l'économie touristique du territoire par informations, publications et par l'Office Intercommunal du Tourisme en Val de Ligne, pour faire mieux connaître le Patrimoine, les sites naturels de même que les aménagements ou établissements touristiques (Camping-Hôtels-Restaurants-Gîtes-Lieux de baignade- et autres équipements ou activités).

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

Mise en place et réalisation d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat.

- Politique du logement social

Infrastructures

- Eclairage public

Entretien de l'éclairage public (changement des ampoules) des voies et des places publiques, création et entretien de l'éclairage public des zones d'activité économiques (zone artisanale).

Autres

- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)

- établissement, exploitation et mise à disposition d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques dans les conditions prévues par la loi, - réalisation de toute prestation, acquisition ou travaux nécessaires au développement de ces infrastructures et réseaux, - gestion des services correspondant à ces infrastructures et réseaux, - passation de tout contrat nécessaire à l'exercice de ces activités, - organisation de l'expertise financière, technique et juridique de toute question intéressant la réalisation, l'exploitation et la mise à disposition d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques.

- NTIC (Internet, câble...)

Communications électroniques

- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
07	SIVA - SI de la vallée de l'Ardèche appelé Ardèche Claire (240700658)	SM fermé	86 861
07	Syndicat des rivières Beaume et Drobie (250701000)	SM fermé	10 419
07	SIDOMSA, Syndicat pour la destruction des ordures ménagères du secteur d'Aubenas (250701851)	SM fermé	25 602
26	ARDECHE DROME NUMERIQUE-ADN (200008027)	SM ouvert	834 734
07	Syndicat mixte du Pays de l'Ardèche méridionale (200001642)	SM ouvert	133 521
07	SM du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche (250702388)	SM ouvert	137 055

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2017 - millésimée 2014)